



Katrin JADIN
Députée fédérale
Echevine d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
La circulation des poids lourds le dimanche
- Bruxelles, le 22 octobre 2019 -

De nombreuses personnes se plaignent régulièrement des nuisances occasionnées par la circulation des poids lourds sur le réseau autoroutier belge, surtout le dimanche. **Raison pour laquelle la Députée fédérale Katrin JADIN (MR-PFF) a interrogé le Ministre fédéral de la Mobilité, François BELLOT (MR).**

« *Certains de nos pays voisins appliquent déjà l'interdiction de circuler pour les poids lourds les dimanches et jours fériés, notamment l'Allemagne. Il m'est surtout revenu que certains conducteurs de camion enfreignent régulièrement la loi quant au temps de repos obligatoire. Cela a surtout une influence les week-ends, les contrôles étant moins fréquents qu'en semaine* » souligne Katrin JADIN.

Pour le Ministre Bellot, il reste important de rappeler que, statistiquement, les camions ne représentent que 4% des véhicules sur les routes le dimanche et 15% les autres jours de la semaine. Parmi nos voisins, seules la France et l'Allemagne interdisent la circulation des camions le dimanche. **Dans l'hypothèse d'une pratique semblable en Belgique, on assisterait au report de ce trafic sur les autres jours de la semaine, ce qui provoquerait une hausse de la congestion du trafic.**

Rappelant que l'Autorité fédérale est compétente pour décider d'une interdiction généralisée sur le territoire belge, **le ministre François BELLOT précise néanmoins que des interdictions locales peuvent être mise en œuvre par les Régions au moyen de signalisations routières limitant l'accès à certaines voiries lors de périodes précises.** Cependant, dans l'hypothèse où l'on assistait à une multiplication des interdictions locales à l'avenir, une concertation préalable avec le secteur du transport sera indispensable.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : katrin@jadin.be